

BTS ASSURANCE

1. Qu'est-ce qu'un BTS Assurance ?

Le BTS Assurance est un diplôme de niveau Bac+2 qui se prépare en deux ans après le Bac. Il a pour but de former des professionnels capables de travailler dans le domaine de l'assurance, que ce soit dans le secteur de l'assurance vie, de l'assurance dommages, de la réassurance, de la prévoyance, ou encore dans la gestion de patrimoine.

2. Quelles sont les matières étudiées en BTS Assurance ?

La formation comprend des matières générales (français, anglais, mathématiques, économie, droit) ainsi que des matières spécifiques à l'assurance telles que la gestion des contrats d'assurance, la gestion des sinistres, l'analyse des risques, la réglementation de l'assurance, la communication et la négociation commerciale.

3. Quels sont les débouchés après un BTS Assurance ?

Le BTS Assurance permet d'accéder à de nombreux métiers dans le domaine de l'assurance tels que :

- Conseiller en assurance
- Chargé de clientèle en assurance
- Gestionnaire de sinistres
- Souscripteur
- Courtier en assurance
- Expert en assurance
- Conseiller en gestion de patrimoine

4. Quelles sont les compétences développées lors de la formation ?

La formation BTS Assurance permet de développer des compétences dans plusieurs domaines tels que :

- La connaissance du marché de l'assurance et des produits proposés
- La maîtrise des techniques de vente et de négociation commerciale
- La gestion des contrats d'assurance
- La gestion des sinistres et des indemnisations
- L'analyse des risques
- La maîtrise de la réglementation en matière d'assurance

5. Est-il possible de poursuivre des études après un BTS Assurance ?

Oui, il est possible de poursuivre des études après un BTS Assurance en intégrant une Licence professionnelle en assurance ou en gestion des risques, ou encore en préparant un diplôme d'école de commerce ou d'ingénieur spécialisé dans l'assurance.

6. Où peut-on suivre une formation BTS Assurance ?

La formation BTS Assurance est proposée dans de nombreux établissements tels que les lycées, les écoles privées, les centres de formation d'apprentis (CFA), etc. Il est recommandé de bien se renseigner sur les différents établissements proposant cette formation et de choisir celui qui convient le mieux à ses attentes.